

Mardi 8 août 2017,

**Communiqué de presse**

**La forêt : un enjeu de taille pour le Chablais**

**Avec le lancement du programme LEADER du Chablais 2017-2020, l'Europe subventionne les projets forestiers du territoire**

La forêt est un **élément majeur du paysage chablaisien**, avec pas moins de 44 000 hectares répartis entre lacs et montagnes. Ressource locale à valoriser, réservoir de biodiversité, la forêt est également un formidable espace de découverte pour le public.

Pour faire suite aux actions entreprises sur le territoire depuis une dizaine d'années en faveur du bois, le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC)** porte un **programme européen LEADER** dédié à la **valorisation de la ressource forestière**.

Ce programme a pour vocation de soutenir des projets répondant aux objectifs suivants \* :

- Améliorer la mobilisation du bois
- Renforcer la fonction récréative de la forêt et des espaces naturels connexes
- Mettre en place une gestion durable et partagée de la forêt

Une enveloppe de **1.5 million d'euros** de fonds européens a été attribuée au territoire pour encourager des projets **jusqu'en 2020**.

***Qu'est-ce que LEADER ?***

LEADER signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». Il s'agit d'un programme européen dédié aux territoires ruraux, permettant de bénéficier de fonds FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et géré sous l'autorité de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

***A qui s'adresse le programme ?***

A des porteurs de projets publics (collectivités) et privés (associations, entreprises, professionnels forestiers, etc). **Pour les porteurs de projets s'inscrivant dans la valorisation de la ressource forestière, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIAC [www.siac-chablais.fr](http://www.siac-chablais.fr) – rubrique Financer LEADER FORET** ou contacter le syndicat au 04 50 04 24 24.

Annexe : liste des projets finançables

Pièces jointes : visuels et plaquette de présentation du programme LEADER

---

**Syndicat Intercommunal d'Aménagement  
du Chablais**

2, av. des Allobroges - Square Voltaire - BP 33

74201 Thonon-les-Bains Cedex

Tél. : 04.50.04.24.24

Courriel : [communication@siac-chablais.fr](mailto:communication@siac-chablais.fr)

[www.siac-chablais.fr](http://www.siac-chablais.fr)



L'EUROPE S'ENGAGE  
**en région**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEADER



**haute  
savoie**  
le Département

## Les actions encouragées par le programme LEADER, susceptibles d'être subventionnées :

### Fiche action 1 : Développer l'amont de la filière bois



Crédit SIAC photographe Antoine Berger

- ✚ Favoriser la récolte de bois dans tous types de forêts

*Par exemple : développement de schéma de desserte, mise en place d'actions pour la production de plaquette forestière,...*

- ✚ Permettre le stockage du bois et le séchage du bois énergie

*Par exemple : Construction de plateforme de stockage de grume ou de bois énergie, hangar de séchage de bois énergie,...*

### Fiche action 2 : Renforcer la fonction récréative de la forêt



Crédit SIAC photographe Antoine Berger

- ✚ Identifier les forêts à vocation récréative ou patrimoniale et permettre un accueil durable des activités et des usagers

*Par exemple : recensement et diagnostics des espaces forestiers destinés à l'accueil du public, études de fréquentation,...*

- ✚ Valoriser et promouvoir le patrimoine forestier et les activités qui lui sont liées

*Par exemple : outils et supports de communication, pédagogique,...*

- ✚ Sensibiliser les publics et former les acteurs touristiques aux enjeux et fonctions des espaces forestiers et naturels

*Par exemple : Formation et actions de sensibilisation, action pédagogique, mise en réseaux des acteurs,...*

### Fiche action 3 : Œuvrer pour une gestion durable et partagée de la forêt



Crédit SIAC photographe Yvan Tisseyre

- ✚ Favoriser la biodiversité et la multifonctionnalité des forêts  
*Par exemple : élaboration de plan de gestion durable, actions en faveur de la biodiversité, formation des propriétaires,...*
  
- ✚ Améliorer la gestion foncière des espaces forestiers  
*Par exemple : création de regroupement de propriétaires, animation d'une bourse foncière,...*
  
- ✚ Préserver les paysages du Chablais par l'activité agricole  
*Par exemple : étude de préservation des paysages, travaux d'ouverture des milieux,...*